



CAPD du 27 mai 2014

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La question de la répartition des congés de formation a été reportée à notre demande. La plupart des congés sollicités concernent des reconversions ou des évolutions de carrière. Ils ne pourront pas être tous permis puisque le contingent est de 30 mois pour 51 mois demandés. Cela démontre le manque de dispositifs d'accompagnement dans l'éducation nationale. Toutes ces demandes sont légitimes et chacune devrait pouvoir trouver une réponse adaptée. Le DIF tant qu'il ne sera pas abondé sérieusement ne pourra être une solution acceptable s'il se cantonne à comptabiliser le temps libre passé par nos collègues à se former. Cet état de fait peut conduire ponctuellement à des situations de souffrance professionnelle. La réponse doit pouvoir se faire au moment où le collègue en a le plus besoin. Pour cette raison, le seul critère de l'AGS pour sélectionner les candidats ne saurait être pertinent.

Continuons dans la formation, nous sentons les collègues inquiets et sceptiques sur Magistère mais attendons de voir, l'outil peut s'avérer utile si son usage reste limité. Au travers de cette réserve, ce que les collègues demandent par-dessus tout, c'est le retour à de véritables stages de formation continue. Un effort même progressif dans ce sens est indispensable.

L'objet principal de cette CAPD est le mouvement intra des enseignants. Même si la situation est un peu moins tendue cette année, nombre de collègues vont encore être placés sur des supports provisoires. Cela ne correspond pas à leurs aspirations. Il reste plus d'une centaine de collègues sans affectation pour une dizaine de postes restés vacants. Cela participe aussi au désarroi des collègues, ils sont en attente de stabilité afin d'équilibrer au mieux vie personnelle et vie professionnelle. Un effort est fait par l'institution pour aider au plus près les personnels et les parents d'enfants en situation de handicap, mais sans une réelle communication, ce dispositif ne prend pas toute sa place. D'autre part, des dysfonctionnements liés aux priorités affectés aux enseignants spécialisés créent des situations d'injustice pour des collègues finalisant une formation.

L'ensemble de ces difficultés nécessite une remise à plat, à froid, de certains aspects du mouvement.

Lors de cette CAPD, nous ferons également le point sur les INEAT-EXEAT. Ce sujet est important. Un nombre considérable de collègues se retrouve dans des situations compliquées voir intolérables. Vous le savez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, un collègue qui ne passe pas son temps sur la route et qui s'épanouit dans sa vie personnelle est d'autant plus efficace professionnellement. Cette situation est dénoncée par toutes les organisations syndicales. Au-delà de la transparence indispensable demandée, nous réclamons un effort considérable d'entrée et sortie.

Évolution de carrière, reconversion, formation, et d'une façon différente INEAT-EXEAT sont des sujets cruciaux pour le bien-être et la motivation des personnels.